

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 03125

Numéro SIREN : 392 958 047

Nom ou dénomination : COGEM - AUDIT

Ce dépôt a été enregistré le 27/07/2018 sous le numéro de dépôt B2018/023561

① **BILAN SIMPLIFIE**

DGFIP N° 2033-A-SD2017

Désignation de l'entreprise <b>COGEM AUDIT</b>		16 RUE EDMOND ROSTAND		Néant <input type="checkbox"/>			
Adresse de l'entreprise		69800 SAINT PRIEST					
Numéro SIRET *		3 9 2 9 5 8 0 4 7 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		12		Durée de l'exercice précédent * 12			
				Exercice N clos le <b>30092017</b>			
				Exercice N-1 clos le <b>30092016</b>			
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2			
		Net 3		Net 4			
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010	27 441	012		27 441	27 441
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028		030			
	Immobilisations financières* (1)	040		042			344
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>27 441</b>	048		<b>27 441</b>	<b>27 785</b>
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2) { Clients et comptes rattachés* Autres* (3)	068	86 252	070		86 252	96 576
		072	96 689	074		96 689	93 160
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	3 198	086		3 198	38 258
	Charges constatées d'avance *	092		094			
<b>Total II</b>	096	<b>186 139</b>	098		<b>186 139</b>	<b>227 994</b>	
<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>213 580</b>	112		<b>213 580</b>	<b>255 779</b>	
<b>PASSIF</b>				Exercice N NET 1		Exercice N-1 NET 2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		120	20 000	20 000	20 000
	Ecarts de réévaluation	124		124			
	Réserve légale	126		126	2 000	2 000	2 000
	Réserves réglementées*	130		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131 )	132		132	87 055	72 563	72 563
	Report à nouveau	134		134			
	Résultat de l'exercice	136		136	11 970	14 493	14 493
	Provisions réglementées	140		140			
<b>Total I</b>	142		142	<b>121 026</b>	<b>109 055</b>	<b>109 055</b>	
Provisions pour risques et charges	154		154				
<b>Total II</b>	154		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		166	76 878	124 343	124 343
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... 169 )	172		172	14 921	21 730	21 730
	Produits constatés d'avance	174		174	755	650	650
<b>Total III</b>	176		176	<b>92 554</b>	<b>146 724</b>	<b>146 724</b>	
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		180	<b>213 580</b>	<b>255 779</b>	<b>255 779</b>	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182		
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	69 009	(5) Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184		

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>COGEM AUDIT</b>		Exercice N clos le <b>30092017</b>		Exercice N-1 clos le <b>30092016</b>		Néant <input type="checkbox"/>				
<b>A - RESULTAT COMPTABLE</b>												
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210							
	Production vendue	{ biens services *	dont export et livraisons		215		214					
			intracommunautaires		217		218		207 506		254 273	
			Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222					
	Production immobilisée *				224							
	Subventions d'exploitation reçues				226							
Autres produits				230		22 650		27 416				
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232		230 156		281 689				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234							
	Variation de stock (marchandises) *				236							
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238				575			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240							
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242		193 852		226 725			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243 445		244		445		1 056			
	Rémunérations du personnel *				250							
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)				252							
	Dotations aux amortissements *				254							
	Dotations aux provisions				256				9 750			
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * 259 ; dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles 260 }				262		17 900		21 020				
Total des charges d'exploitation (II)				264		212 197		259 126				
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				270		17 959		22 563				
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280							
	Produits exceptionnels (IV)				290		18					
	Charges financières (V)				294							
	Charges exceptionnelles (VI)		347 348		300		22		824			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)				306		5 985		7 246			
<b>2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)</b>				310		11 970		14 493				
<b>B - RESULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		11 970		314				
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*				316							
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318							
	Provisions non déductibles*				322							
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)				324		5 985					
	Divers* dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés		247		330							
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*		248									
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)		249		251							
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998							
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999							
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997							
Déductions	Entreprises nouvelles (34, sexies)		986		987		127		342			
	Reprise d'entreprises en difficulté (44, septies)		981		989		138					
	Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undecies)		990		991							
	Divers* ZFA (44 quaterdecies) dont		345		346		655		350			
Investissements outre-mer		344										
Créance due au report en arrière du déficit				346								
Déduction exceptionnelle (art 39 decies)				655								
<b>RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS</b>				352		17 955		354				
Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)				356								
Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :								360				
<b>RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS</b>		Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370		17 955		372				

3 IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2017

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400	27 441	402		404		406		27 441			
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	344	482		484	344	486					
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>27 785</b>	<b>492</b>		<b>494</b>	<b>344</b>	<b>496</b>		<b>27 441</b>			
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506					
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516					
	Constructions	520		522		524		526					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536					
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546					
	Matériel de transport	550		552		554		556					
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566					
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>		<b>572</b>		<b>574</b>		<b>576</b>					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS. 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10		
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
					Court terme *	Long terme							
	①	②	③	④	⑤	19 % ⑥	15 % ou 16 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
<b>TOTAL</b>	<b>578</b>	<b>580</b>	<b>582</b>	<b>584</b>	<b>586</b>	<b>581</b>	<b>587</b>	<b>589</b>					
Plus-values taxables à 19 % (1)			579	Régularisations	590	583	594	595					
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591						
<b>TOTAL</b>					<b>596</b>	<b>585</b>	<b>597</b>	<b>599</b>					

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts) Désignation de l'entreprise : COGEMAUDIT Néant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650	22 650	652		654	22 650	656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680	22 650	682		684	22 650	686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES					C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)				
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
Terrains	710		715			2			
Constructions	720		725			3			
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			4			
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			5			
Matériel de transport	750		755			6			
Autres immobilisations corporelles	760		765			7			
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DEFICITS REPORTABLES					III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	<input type="checkbox"/>		
VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant								380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	43 447
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	45 481
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.  
\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **213 580** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **230 174** euros et un total **charges** de **218 204** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **11 970** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2016** et finit le **30/09/2017**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Fonds commercial

Le fonds commercial est évalué à son coût d'acquisition.

Il correspond au coût d'acquisition d'une clientèle de commissariat aux comptes.

Le fonds commercial, ayant une durée d'exploitation non limitée dans le temps, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

L'analyse de l'activité et de la rentabilité de la société ne justifie aucune provision pour dépréciation.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
	Augmentations		Diminutions		
	Révaluations	Acquisitions	Virement p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/09/2017
			Révaluations	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	27 441			27 441
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>27 441</b>			<b>27 441</b>

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/09/2017
			Révaluations	Acquisitions	
	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier				
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 30/09/2017
			Révaluations	Acquisitions	
	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières	344			344
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>344</b>			<b>344</b>

<b>TOTAL</b>	<b>27 785</b>			<b>344</b>	<b>27 441</b>
--------------	---------------	--	--	------------	---------------

ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations { incorporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	22 650		22 650	
	Autres				
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	<b>22 650</b>		<b>22 650</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>22 650</b>		<b>22 650</b>	
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles				22 650	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.

ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	86 252	86 252	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 261	1 261	
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 419	26 419	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	69 009	69 009	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>182 941</b>	<b>182 941</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	76 878	76 878		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 378	14 378		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	528	528		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	15	15		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	755	755			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>92 554</b>	<b>92 554</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		15			

ANNEXE - Elément 6.01

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances		69 009		
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés		73 314		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.05

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	27 441	Acquis en mai 1997
<b>TOTAL</b>	<b>27 441</b>	

--

ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2017

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>4 691</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>CLIENTS, FACT.A ETABLIR</i>	<i>4 691</i>	<b>4 691</b>

ANNEXE - Elément 6.11

# Charges à payer

Etat exprimé en euros

30/09/2017

<b>Total des Charges à payer</b>		<b>77 406</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	76 878	<b>76 878</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	528	<b>528</b>

ANNEXE - Elément 6.12

## Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Charges

Produits

Charges et Produits d'EXPLOITATION		755
Charges et Produits FINANCIERS		
Charges et Produits EXCEPTIONNELS		
<b>TOTAL</b>		<b>755</b>

--

# Capital social

Etat exprimé en euros		30/09/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20 000	1	20 000
	Emises pendant l'exercice ou autres augmentations				
	Remboursées pendant l'exercice ou autres réductions				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>20 000</b>	<b>1</b>	<b>20 000</b>

--

## Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de la société au cours des cinq derniers exercices

(articles R. 225-102 du Code de commerce)

Etat exprimé en euros

		30/09/2013	30/09/2014	30/09/2015	30/09/2016	30/09/2017
<b>CAPITAL en Fin d'exercice</b>	Capital social	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	Nombre d'actions ordinaires	20 000	20 000	20 000	20 000	20 000
	Nbre d'actions dividende prioritaire sans droit de vote					
	Nombre maximal d'actions à créer :					
	- Par conversion d'obligation - Par droit de souscription					
<b>OPERATIONS et RESULTAT</b>	Chiffre d'affaires ( hors taxes )	262 143	230 663	237 716	254 273	207 506
	Résultat avant impôts, participations dotations aux amorts et prov.	38 404	28 390	23 971	4 073	(4 695)
	Impôts sur les bénéfices	5 516	2 753	6 133	7 246	5 985
	Participation des salariés					
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	31 263	5 507	12 267	14 493	11 970
	Résultat distribué	38 000	30 000	5 000	12 000	
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>	Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amorts et prov.	2	1	1		(1)
	Résultat après impôts, participation, dotations aux amorts et provisions	2		1	1	1
	Dividende attribué	2	2		1	
<b>PERSONNEL</b>	Effectif moyen salarié					
	Montant de la masse salariale					
	Montant des sommes versées en avantages sociaux					



**COGEM AUDIT**  
**Société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros**  
**Siège social : 16, Rue Edmond Rostand**  
**69800 SAINT PRIEST**  
**392 958 047 RCS LYON**

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 30 MARS 2018**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2017**

**DEUXIEME RESOLUTION**

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2017 s'élevant à 11 970,10 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	11 970,10 euros
Auquel s'ajoutent les réserves antérieures, soit	<u>87 055,42 euros</u>
Pour former un bénéfice distribuable de	99 025,52 euros
A titre de dividendes Soit 1 euro par action	20 000,00 euros
Le solde, soit la somme de	79 025,52 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 79 025,52 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués supportent dès leur versement un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 2 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2017 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 19.998 euros.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende versé	Portion ouvrant droit à abattement	Portion n'ouvrant pas droit à abattement
30.09.2014	5 000 €	0,50 €	4 999,50 €
30.09.2015	12 000 €	1 €	11 999 €
30.09.2016	Néant	Néant	Néant

#### **Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 mars 2018**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

**Certifié conforme**  
**Le Président**  
**M. Henri BISSUEL**



## **COGEM AUDIT**

Société par Actions Simplifiée au capital de 20 000 €

Siège social :  
16, Rue Edmond Rostand  
69800 SAINT PRIEST

SIREN : 392 958 047

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 30 septembre 2017**



**Nicolas PRIEST**

66 quai Charles de Gaulle  
Cité internationale  
69006 LYON

Aux Associés,

## **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société COGEM AUDIT relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **Fondement de l'opinion**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> octobre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les dépréciations créances clients.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément

### **Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas eu connaissance des informations sur les délais de paiement de vos fournisseurs et de vos clients, prévu dans les tableaux, conformément à l'article D.441-4 du code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Lyon, le 15 mars 2018

Cabinet JP. CONSTANT  
Nicolas PRIEST  
Commissaire aux comptes

## Bilan Actif

Etat exprimé en euros		30/09/2017			30/09/2016
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)	27 441		27 441	27 441
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières				344	
<b>TOTAL (II)</b>	<b>27 441</b>		<b>27 441</b>	<b>27 785</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés	86 252		86 252	96 576
	Autres créances	96 689		96 689	93 160
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	3 198		3 198	38 258	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>186 139</b>		<b>186 139</b>	<b>227 994</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>213 580</b>		<b>213 580</b>	<b>255 779</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an



# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

		30/09/2017	30/09/2016
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	87 055	72 563
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>11 970</b>	<b>14 493</b>
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>121 026</b>	<b>109 055</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	15	15
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	76 878	124 343
	Dettes fiscales et sociales	14 906	21 715
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)	755	650	
	<b>Total des dettes</b>	<b>92 554</b>	<b>146 724</b>
Ecarts de conversion passif			
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>213 580</b>	<b>255 779</b>
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		11 970,10	14 492,92
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		92 554	146 724
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			



# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	207 506		207 506	254 273
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>207 506</b>		<b>207 506</b>	<b>254 273</b>
	Production stockée Production immobilisée Subventions d'exploitation Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges Autres produits			22 650	27 416
<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>				<b>230 156</b>	<b>281 689</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements Variation de stock				575
	Autres achats et charges externes			193 852	226 725
	Impôts, taxes et versements assimilés			445	1 056
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements : - sur immobilisations - charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations : - sur immobilisations - sur actif circulant				9 750
	Dotations aux provisions				
	Autres charges			17 900	21 020
<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>				<b>212 197</b>	<b>259 126</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>				<b>17 959</b>	<b>22 563</b>



# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

30/09/2017

30/09/2016

RES ULTAT D'EXPLOITATION		17 959	22 563
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)		
	Autres intérêts et produits assimilés (3)		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des produits financiers</b>			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (4)		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>Total des charges financières</b>			
<b>RES ULTAT FINANCIER</b>			
<b>RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>17 959</b>	<b>22 563</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	18	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
<b>Total des produits exceptionnels</b>		<b>18</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	22	824
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
<b>Total des charges exceptionnelles</b>		<b>22</b>	<b>824</b>
<b>RES ULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>(4)</b>	<b>(824)</b>
PARTICIPATION DES SALARIES			
IMPOTS SUR LES BENEFICES		5 985	7 246
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>230 174</b>	<b>281 689</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>218 204</b>	<b>267 196</b>
<b>RES ULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>11 970</b>	<b>14 493</b>

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées



# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **213 580** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **230 174** euros et un total **charges** de **218 204** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **11 970** euros.

L'exercice considéré débute le **01/10/2016** et finit le **30/09/2017**.  
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Fonds commercial

Le fonds commercial est évalué à son coût d'acquisition.

Il correspond au coût d'acquisition d'une clientèle de commissariat aux comptes.

Le fonds commercial, ayant une durée d'exploitation non limitée dans le temps, ne fait l'objet d'aucun amortissement.

L'analyse de l'activité et de la rentabilité de la société ne justifie aucune provision pour dépréciation.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.



## Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 30/09/2017
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	
<b>INCORPORELLES</b>						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	27 441					27 441
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>27 441</b>					<b>27 441</b>
<b>CORPORELLES</b>						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier						
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>						
<b>FINANCIERES</b>						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	344				344	
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>	<b>344</b>				<b>344</b>	
<b>TOTAL</b>	<b>27 785</b>				<b>344</b>	<b>27 441</b>

ANNEXE - Elément 4

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	30/09/2017
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires				
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	<ul style="list-style-type: none"> <li>incorporelles</li> <li>corporelles</li> <li>des titres mis en équivalence</li> <li>titres de participation</li> <li>autres immo. financières</li> </ul>				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients	22 650		22 650	
Autres					
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>		<b>22 650</b>		<b>22 650</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>22 650</b>		<b>22 650</b>	
Dont dotations et reprises	<ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exploitation</li> <li>- financières</li> <li>- exceptionnelles</li> </ul>			22 650	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					



ANNEXE - Elément 5

## Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		30/09/2017	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	86 252	86 252	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	1 261	1 261	
	Taxes sur la valeur ajoutée	26 419	26 419	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	69 009	69 009	
	Débiteurs divers			
Charges constatées d'avances				
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>182 941</b>	<b>182 941</b>	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		30/09/2017	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)				
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	76 878	76 878		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	14 378	14 378		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	528	528		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	15	15		
Autres dettes					
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	755	755			
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>92 554</b>	<b>92 554</b>		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice					
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		15			



ANNEXE - Elément 6.01

## Eléments relevant de plusieurs postes du bilan

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Entreprises liées	Entreprises avec un lien de participation	Dettes, créances représentées par effets de commerce
<b>Bilan Actif</b>				
<b>Capital souscrit non appelé</b>				
<b>Actif immobilisé</b>				
Avances, acomptes sur immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immobilisations corporelles				
Participations				
Créances sur participations				
Prêts				
Autres titres immobilisés				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif circulant</b>				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Clients et comptes rattachés				
Autres créances				
Capital souscrit appelé non versé		69 009		
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités				
<b>Bilan Passif</b>				
<b>Dettes</b>				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes envers établissements de crédits				
Emprunts et dettes financières divers				
Avances, acomptes reçus sur commandes				
Dettes fournisseurs comptes rattachés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		73 314		
Autres dettes				

ANNEXE - Elément 6.05

## Fonds Commercial

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Observations
Achetés avec protection juridique Eléments acquis du fonds de commerce Fonds commerciaux réévalués Fonds commerciaux reçus en apport	27 441	Acquis en mai 1997
<b>TOTAL</b>	<b>27 441</b>	



ANNEXE - Elément 6.10

## Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

30/09/2017

<b>Total des Produits à recevoir</b>		<b>4 691</b>
<b>Autres créances clients</b> <i>CLIENTS, FACT.A ETABLIR</i>	4 691	<b>4 691</b>



ANNEXE - Elément 6.11

## Charges à payer

Etat exprimé en euros		30/09/2017
<b>Total des Charges à payer</b>		<b>77 406</b>
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b> <i>FACTURES NON PARVENUES</i>	76 878	<b>76 878</b>
<b>Dettes fiscales et sociales</b> <i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	528	<b>528</b>



ANNEXE - Elément 6.12

## Charges et Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	30/09/2017	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION			755
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
<b>TOTAL</b>			<b>755</b>



## Capital social

Etat exprimé en euros

30/09/2017

Nombre

Val. Nominale

Montant

		30/09/2017	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		20 000	1	20 000
	Emises pendant l'exercice ou autres augmentations				
	Remboursées pendant l'exercice ou autres réductions				
	<b>Du capital social fin d'exercice</b>		<b>20 000</b>	<b>1</b>	<b>20 000</b>